

Compte rendu de l'assemblée du 19 octobre 1915, p.m.

Présents: MM. les Commissaires Côté, Ainey et Hébert.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—Soumise une résolution du Conseil, à l'effet d'approuver un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant le vote d'un crédit de \$11,274 pour la construction d'un trottoir sur la rue Lacordaire, deux côtés, entre les voies du Terminal et la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser l'exécution desdits travaux, à la journée.

2.—Soumise une communication de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, au sujet des travaux d'agrandissement de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De déposer aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 20 courant, à 11 heures a.m.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 20 octobre 1915, a.m.

Présents: Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Hébert et Côté.

1.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$13,103.05, \$38,849.95, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Soumise une communication de M. H. W. McCarty, demandant de faire continuer la voie de tramways, actuellement en voie de construction dans le tunnel de l'Avenue du Parc, jusqu'à l'Avenue Atlantique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef (M. McLeod), pour rapport, avec instructions de communiquer avec la Compagnie des Tramways, pour savoir s'il est possible de faire droit à cette requête.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

3.—Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que la Ville doit payer le montant de la sentence arbitrale de la Commission Electrique, au sujet de l'évaluation du matériel aérien de la Montreal Light, Heat & Power Co., rue Ste-Catherine, soit \$42,836.23, avec intérêt du 1er mai 1915, et porter au crédit de la Commission des Services Electriques une somme de \$2,196.72, lesdites sommes étant chargeables au Fonds d'Emprunt Spécial, pour la construction des conduits souterrains, et le paiement à la Compagnie devant se faire qu'après que la Ville sera assurée qu'il n'existe pas de privilège ou d'hypothèque sur les poteaux et fils expropriés.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Conformément à la recommandation du Département en Loi, et de faire rapport au Conseil en conséquence,

Report of meeting held on the 19th October 1915, p.m.

Present: Commissioners Côté, Ainey and Hébert.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—Submitted a resolution of the Council, concurring in the report of the Board of Commissioners, recommending that an appropriation of \$11,274 be voted for the laying of a sidewalk on both sides of Lacordaire street, between the Terminal Railway tracks and Sherbrooke street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the carrying out of said work by day labor.

2.—Submitted a communication from the Canadian Society of Civil Engineers, anent the enlargement of the Aqueduct.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be filed of record.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until the 20th instant, at 11 a.m.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 20th October 1915, a.m.

Present: His Worship the Mayor, in the Chair, and Commissioners Hébert and Côté.

1.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$13,103.05, \$38,849.95, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—Submitted a communication from Mr. H. W. McCarty, asking that the tramway line, now being laid in the Park avenue tunnel, be extended to Atlantic avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer (Mr. McLeod), for a report and with instructions to communicate with the Tramways Co., in order to know if said request can be granted.

Commissioner Ainey took his seat.

3.—Submitted a report from the Law Department, stating that the City must pay the amount awarded by the Electrical Commission re valuation of the overhead plant of the Montreal Light, Heat & Power Co. on St. Catherine street, viz.: \$42,836.23, with interest from the 1st May 1915; and credit the Electrical Commission with a sum of \$2,196.72, said sums to be charged against the Special Loan Fund, for the laying of underground conduits, and the above amount to be paid to the Company only after the City has ascertained that there exists no privilege or mortgage on the expropriated poles and wires.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: As per the recommendation of the Law Department, and that a report be made to Council accordingly.